



Evaluation des diplômes Masters – Vague B

ACADEMIE : ORLEANS-TOURS

Etablissement : Université François-Rabelais de Tours

Demande n° S3MA120000351

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Juriste d'entreprise

Présentation de la mention

La mention professionnelle « Juriste d'entreprise » a pour but de préparer aux métiers du conseil juridique aux entreprises, qu'ils soient exercés au sein de ces entreprises (entreprises industrielles et de services, banques, assurances) ou dans des structures externes (cabinets d'avocats, d'expertise comptable).

La particularité de la mention, ouverte à des étudiants issus de cursus de droit privé, est d'offrir, à côté d'une filière classique de droit social approfondi, une spécialité qui associe le droit et la gestion afin de préparer les juristes aux aspects stratégiques de l'entreprise.

La mention « Juriste d'entreprise » est l'une des filières juridiques en master, l'établissement offrant également une mention de master de « Droit » plus généraliste et une mention « Juriste international et européen », plus spécialisée. La mention « Juriste d'entreprise » se développe sur deux ans. Le M1, offrant entre 390 et 503 h de formation selon les options et les choix opérés par les étudiants, a vocation à apporter les bases juridiques nécessaires. Le M2, constituant une spécialisation et un approfondissement, ouvre sur deux spécialités de 415 h chacune, en droit social (« Relations de travail ») et en droit/gestion (« Commerce et finance »).

La spécialité « Relations de travail », conçue comme une spécialisation en droit social, a pour objectif de préparer aux métiers du conseil juridique aux entreprises, qu'ils soient exercés au sein de ces entreprises ou dans des structures externes.

La spécialité « Commerce et finance » a pour ambition de doter ses étudiants d'une double compétence en droit des affaires et en sciences de gestion (stratégie, management, marketing).

La formation est principalement assurée en apprentissage et l'insertion dans un CFA (Centre de formation d'apprentis) soumet la mention au respect d'un processus de qualité interne et aux normes ISO 9001.

Indicateurs

Effectifs constatés	116
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite	100 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention « Juriste d'entreprise » présente l'immense et rare avantage de reposer sur une formation largement dispensée par contrats d'apprentissage. L'excellente insertion professionnelle des diplômés montre l'excellence de la formation et son adéquation aux besoins du monde professionnel.

Le positionnement de la mention est clairement affiché, la formation et les métiers visés étant différents de ceux des mentions voisines, en particulier de la mention « Juriste international et européen ».

L'offre est donc cohérente et parfaitement lisible.

Bien que le positionnement de l'offre dans l'environnement régional ou national ne soit pas très explicite dans le dossier, on peut cependant relever l'originalité de la spécialité « Commerce et finance », qui est l'une des rares formations au niveau national à offrir une transdisciplinarité entre le droit et la gestion/finance.

Bien que n'ayant pas de vocation à la recherche, la mention est adossée au Centre de recherches en droit privé et s'inscrit dans l'axe « Entreprise » de l'équipe de recherche. Le master « Juriste d'entreprise » est associé à des préparations de colloques annuels ou à certaines manifestations scientifiques, et une bonne partie des enseignants académiques appartient au Centre de recherches. L'adossement à la recherche est conforme aux exigences minimales pour une filière professionnelle.

Le recours à l'apprentissage nécessite la mise en place de relations étroites avec les milieux professionnels, tandis que d'autres dispositifs viennent renforcer la professionnalisation (journées de rencontre avec des professionnels ou « juniors entreprises »). La politique des stages est bien développée, avec un rythme d'alternance de 15 jours en entreprise, 15 jours en cours, soit un total de 17 semaines de cours pour 35 semaines en entreprise. Pour ceux qui n'ont pu souscrire un contrat d'apprentissage, un stage long de 6 mois est mis en place.

On peut toutefois regretter une absence d'ouverture internationale, permettant à la fois d'accroître la visibilité du diplôme et d'ouvrir une carrière internationale aux étudiants formés à la finance, de même qu'une définition imparfaite des débouchés spécifiques visés par la spécialité « Commerce et finance ».

- Points forts :

- La qualité de la formation assurée par apprentissage.
- Un bon adossement aux milieux socio-professionnels.
- La qualité du pilotage et de l'évaluation.
- Le taux de réussite et l'insertion professionnelle.

- Points faibles :

- Une absence d'ouverture internationale.
- L'information partielle sur le suivi des étudiants (taux de réponses).

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de renforcer la visibilité internationale de la formation.

A l'avenir, il conviendra de renseigner précisément le taux de réponses aux enquêtes menées pour le suivi des étudiants.

Appréciation par spécialité

Relations de travail

- Présentation de la spécialité :

La spécialité, à vocation professionnelle, offre une spécialisation en droit social et a pour objectif de préparer aux métiers du conseil juridique aux entreprises, qu'ils soient exercés au sein de ces entreprises (entreprises industrielles et de services, banques, assurances...) ou dans des structures externes (cabinets d'avocats, d'expertise comptable...).

La formation se déroule en 415 h (361 h de cours et 84 h de TD - travaux dirigés -). Le contenu des enseignements est conforme aux objectifs professionnels poursuivis, avec un bon point pour la présence d'une unité d'enseignement (UE) de langue en anglais juridique (30 h).

L'équipe est constituée d'« universitaires et quelques praticiens », sans que le pourcentage de professionnels soit connu.

Concernant les stages, près de 100 % des étudiants obtiennent un contrat d'apprentissage. Une démarche d'insertion professionnelle est offerte aux étudiants (simulation de gestion d'équipe, entretiens d'embauche...) ainsi qu'une pédagogie axée sur la pratique (cas pratiques, junior entreprise). La « junior entreprise » a un rôle professionnalisant très probant.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	20
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite	100 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	30 %
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

La spécialité « Relation de travail » est une formation d'excellence se caractérisant par le recours au contrat d'apprentissage et par un soin tout particulier apporté à la professionnalisation. L'adéquation de la formation avec les objectifs professionnels est parfaitement établie.

- Points forts :

- Une formation en apprentissage.
- Un excellent adossement au milieu socio-professionnel.
- Les bons taux de réussite et l'insertion professionnelle.
- Une bonne pédagogie pratique (juniors entreprises).

- Points faibles :

- L'ouverture internationale limitée.
- L'information partielle sur le suivi des étudiants (taux de réponses).

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de :

- Renforcer l'ouverture internationale de la formation.
- Renseigner précisément le taux de réponses aux enquêtes menées pour le suivi des étudiants.

Commerce et finance

- Présentation de la spécialité :

La spécialité « Commerce et finance » a pour objectif d'offrir une double compétence en droit des affaires et en sciences de gestion (stratégie, management, marketing). L'approche transdisciplinaire droit/gestion semble être une originalité au niveau régional ou national.

La spécialité offre 415 h de formation (361 h CM - cours magistraux - et 54 h TD) et partage un tronc commun en S1 et S2 avec l'autre spécialité de la mention. En plus des matières classiquement enseignées à des juristes d'entreprise, certains enseignements singularisent la formation (UE Financement de l'entreprise, UE Fiscalité et comptabilité, UE Marchés de l'entreprise). On peut souligner la présence de 30 h d'anglais juridique et commercial.

Concernant les stages, près de 100 % des étudiants obtiennent un contrat d'apprentissage. L'apprentissage est le principal outil de professionnalisation. Une démarche d'insertion professionnelle est mise en place, notamment grâce au développement de « juniors entreprises ».

- Indicateurs :

Effectifs constatés	23
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite	100 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	91,6 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

La spécialité se distingue par son parcours transdisciplinaire et par le recours au contrat d'apprentissage. Cependant, pour intéressante et inédite qu'elle soit, l'approche bi-disciplinaire aurait mérité quelques explications. Les objectifs, tant au regard des métiers ciblés que vis à vis de la pertinence de cette double compétence, ne sont pas suffisamment étayés. L'ouverture internationale du diplôme n'est pas développée.

- Points forts :

- Une bonne formation en apprentissage.
- Un bon adossement de la formation au milieu socio-professionnel.
- Les bons taux de réussite et d'insertion professionnelle.
- Une bonne pédagogie pratique (juniors entreprises).

- Points faibles :

- L'absence d'ouverture internationale.
- Des renseignements incomplets (composition de l'équipe pédagogique, taux de réponses aux questionnaires...).

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A



Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de :

- Préciser les débouchés spécifiques à la formation transdisciplinaire.
- Renforcer l'ouverture internationale de la formation.

Il conviendra, à l'avenir, de renseigner plus précisément le dossier.